

Pacte: l'Académie appelle à la rigueur

TRONC COMMUN Sous peine de superficialité, il faudrait éviter de surcharger la barque

► L'Académie royale de Belgique s'invite dans le débat sur le Pacte d'Excellence, plus particulièrement sur le tronc commun.

► Elle appelle à la maîtrise de l'enseignement de l'histoire.

L'Académie royale de Belgique accueille avec intérêt l'idée d'implémenter un tronc commun dans l'enseignement obligatoire. Le propos « convenu » de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts cache en réalité une petite révolution : sous l'égide son nouveau secrétaire perpétuel – Didier Viviers, ancien recteur de l'ULB – elle est résolue à faire davantage entendre sa voix dans les débats de société. Pour une première, elle a pris des risques, livrant une réflexion de fond sous forme d'un « Rapport sur l'implémentation d'un tronc commun dans l'enseignement obligatoire ». Sous la signature de treize académiciens, la très sérieuse institution mouille sa chemise pour saluer l'opération tout en rappelant ses fondamentaux : rigueur, place des savoirs, nécessaire austerité de certains apprentissages.

En guise d'entrée en matière, l'Académie s'implique dans le délicat débat sur le cours d'histoire. Faut-il le maintenir en l'état, ou l'insérer, comme le suggèrent certains scénarios, dans un modèle large incluant l'économie et la sociologie ? Les Académiciens ne tranchent pas mais ils avertissent les tenants du « modèle

large » : « La spécificité de l'histoire, et donc d'une formation ad hoc, ne peut disparaître au motif que toute information historique est disponible sur Internet : la compréhension de ces informations suppose une maîtrise de la ligne du temps, de la hiérarchie des événements, de la succession et de l'irréversibilité des grandes périodes historiques... »

Les remarques fusent également sur les velléités de valoriser les langues anciennes dans la future grille horaire. Alors que d'aucuns les voient comme une introduction à la culture grecque

ou latine, l'Académie prévient : « Ce qui est primordial, c'est le rôle structurant des langues anciennes pour la maîtrise de la syntaxe, de l'esprit d'analyse, des catégories de pensées (...). De plus, elles ne doivent pas être conçues comme un renforcement du cours de français mais (...) comme une école de rigueur et de systématisme, aux effets transposables dans l'existence. » Sur ce sujet, l'institution amène un parallélisme avec les mathématiques : « Le calcul numérique (mental et écrit) en primaire et le calcul algébrique au début du secondaire sont l'équivalent du solfège dans l'étude de la musique : on n'échappe pas à des périodes de répétition fastidieuse d'actes semblables, qui peuvent sembler dépourvues de sens mais qui construisent des automatismes sans lesquels le plaisir et la performance feront défaut. »

L'Académie propose d'ajouter à la grille horaire des « ateliers du bien-être », soit un « un espace privilégié de parole où les élèves, en pleine construction de leur identité, apprennent à écouter et

à parler, à se mettre à la place d'autrui, à rechercher ensemble des solutions aux difficultés. » Elle entrevoit toutefois les limites de l'exercice : « Éviter de surcharger le tronc commun. Pour toute matière ajoutée, il devrait y avoir une matière ou un chapitre à supprimer. Sans cela, le risque de superficialité sera grand. La sélection des matières doit s'opérer à la lumière des compétences à long terme qu'elles permettent d'acquérir. »

Qualification des enseignants

L'Académie identifie dans le tronc commun une tension entre l'intégration pluridisciplinaire (par exemple : histoire, géo, économie dans un cours de sciences humaines) et le repli sur des enseignements disciplinaires classiques (latin, sciences, math...). Elle ne rejette pas cette double approche mais elle insiste sur l'exigence qui requiert la première : « La voie pluridisciplinaire sera contre-productive si elle n'est pas soigneusement préparée. À ce titre, l'Académie s'inquiète de la faible part de la formation aux disciplines et à leurs connexions dans les programmes des Hautes Écoles, qui sont davantage axés sur les compétences psychopédagogiques. L'Académie juge ce déséquilibre intenable si l'on ambitionne de créer un apprentissage pluridisciplinaire et polytechnique dans le cadre du tronc commun. » Elle insiste : « Chaque discipline doit être bien intégrée avant de pouvoir faire l'objet d'une intégration pluridisciplinaire. » Et conclut en se regardant le miroir : « L'adoption d'un point de vue global et intégré est un exercice très difficile que l'université n'a pas encore pleinement réussi. » ■

ÉRIC BURGRAFF

RÉUSSIR**Formation initiale :
réforme insuffisante**

Pour l'Académie, il n'y a pas de réussite possible du tronc commun - donc du Pacte - sans une haute qualification des enseignants or, « la réforme projetée de la formation initiale ne lui paraît pas suffisante pour garantir cette qualification ». Il faut, ajoute-t-elle au risque de se ramasser une volée de bois vert, « inverser la tendance actuelle où la dimension pédagogique - nécessaire - se déploie au détriment de la dimension scientifique ». Enfin, elle « juge dangereuse le report de l'évaluation externe certificative à la fin de la 3^e secondaire. Comment éviter la démotivation ou le sentiment d'impunité d'élèves qui, au début du secondaire, tendent déjà à décrocher mais savent qu'ils ont encore un ou deux ans devant eux avant d'être évalués ? »

E. B.